

DÉFINIR UNE POLITIQUE ÉTRANGÈRE FÉMINISTE

Par Lyric Thompson et Rachel Clement

En 2014, Margot Wallstrom, ministre suédoise des Affaires étrangères, annonça une première mondiale : la politique étrangère serait explicitement « féministe ». De l'aveu même de Mme Wallstrom, cette initiative suscita à l'époque des « ricanements » et de la méfiance. (Wallstrom, 2016). Il fallut attendre trois ans encore avant qu'un autre pays ait assez de courage pour s'engager sur ce terrain et le champ d'application d'une *Politique d'assistance internationale féministe*, que le Canada proposa en 2017, était beaucoup plus restreint. La France a actualisé sa *Stratégie internationale pour l'égalité entre les femmes et les hommes* en 2018, qualifiant son approche de « diplomatie féministe. ». Dans une tribune célébrant la Journée internationale de la femme de 2019, elle a revendiqué une politique étrangère explicitement *féministe* (Schiappa, 2018). Aucune explication n'a accompagné ce changement, d'intitulé sinon de substance, mais il est probablement lié aux pressions des activistes, au moment où la France prenait les rênes du G7 en 2019 et se préparait à accueillir les célébrations de Beijing + 25, l'année suivante (Gouvernement français, 2018).

Il paraîtrait que, l'Islande, qui figure en tête des palmarès sur l'égalité entre hommes et femmes, envisagerait quelque chose qui serait par nature féministe sans l'exprimer explicitement (Forum économique mondial, 2017). Le Mexique ferait de même. Il convient de noter qu'au Royaume-Uni, un parti politique s'est engagé à adopter une politique étrangère féministe (Osamor, 2018) et un autre en Australie envisagerait de faire la même chose. En fonction du résultat de ces élections, nous aurons peut-être bientôt d'autres politiques à examiner.

Mais qu'est-ce qui fait qu'une politique étrangère est féministe ? Dans cet article, nous ferons le point sur les politiques que les pays ont déjà instaurées, puis nous tenterons d'élaborer un projet pour définir ce que constitue une politique étrangère féministe, puisque ce travail n'a encore jamais été fait.

L'examen des politiques étrangères féministes existantes se limite à un échantillon extrêmement restreint, et aucune ne définit explicitement ce qui rend une politique étrangère « féministe ». Lorsque les représentants de ces pays ont insisté sur le sujet, ils ont pris la tangente : pourquoi s'attend-on à ce que ce soit les gouvernements qui définissent le concept quand les féministes ne l'ont pas encore fait ? Cette position est contestable car un nombre croissant de penseuses féministes tentent justement de le faire. Peut-être est-il juste de dire que bon nombre des propositions de politique avancées par les théoriciennes et les mouvements féministes n'ont pas de définition unique et cohérente de ce qui constituerait une politique étrangère féministe. Au lieu de cela, les pays se sont concentrés sur la modification des paradigmes existants pour inclure simplement les femmes et le genre dans leur théorie et dans leur pratique. Notre objectif dans cet article est de puiser dans le corpus de la pensée féministe et de tenter de construire une définition qui pourra servir de point de départ à un dialogue futur.

D'importants anniversaires s'annoncent, qui célébreront des étapes marquantes de l'instauration d'une plus grande égalité entre hommes et femmes, tels que la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD) de 1994, qui aura lieu en novembre 2019 ; en septembre 2020, celui de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing de 1995 et en octobre 2020, et celui de la Résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies (CSNU) de 2000 sur les femmes, la paix et la sécurité. L'année 2020 est également une année charnière pour les objectifs de développement durable (ODD). À un moment où l'on ne peut guère faire confiance aux gouvernements pour défendre des droits consacrés il y a un quart de siècle¹, le moment est venu pour les mouvements féministes mondiaux de définir leurs priorités plutôt que de laisser les gouvernements s'en charger à leur place.

¹Il n'y aura pas de processus intergouvernemental pour la célébration de Beijing + 25 en 2020.

État actuel de la politique étrangère féministe

Il existe actuellement trois pays dont la politique étrangère est explicitement féministe : la Suède, le Canada et, depuis mars 2019, la France. La politique suédoise est à la fois la plus ancienne et la plus complète, même si toutes s'enracinent dans la CIPD, Beijing, la Résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies et d'autres accords internationaux qui se concentrent sur l'amélioration du statut des femmes et l'intégration du genre dans la politique en général.² L'approche suédoise est la plus exhaustive. Elle s'applique à tous les domaines de la politique étrangère et cherche à faire progresser l'égalité des sexes pour elle-même et au service des autres priorités de la politique étrangère. Le cadre suédois englobe « les trois R » : les *Droits (Rights)* des femmes, soutenues par des *Ressources* et une *Représentation* accrue des femmes.

Il faut préciser que l'approche féministe de la Suède en matière de politique ne se limite pas à sa politique étrangère et comprend également un bras national, ce qui la distingue des autres pays. Pas de surprise ici : sur le plan intérieur, la Suède se classe systématiquement parmi les cinq premiers pays pour l'égalité des sexes dans les domaines de l'égalité des chances au niveau économique, à celui de l'éducation, de la santé et de la participation au pouvoir politique (Forum économique mondial, 2017). Selon le manuel suédois de politique étrangère féministe : « En poursuivant la politique étrangère, il est rassurant de disposer d'un fondement idéologique solide pour l'égalité des sexes dans le pays et de bénéficier du soutien total des dirigeants politiques. Ceci nous a fourni des outils plus précis pour poursuivre les discussions sur l'égalité des sexes sous différentes formes de dialogue. » (Gouvernement suédois, 2018). Cette approche importante mérite une analyse plus approfondie que ne le permet la présente revue, mais c'est un concept que nous espérons explorer davantage dans les publications futures.

Le cadre de la politique étrangère féministe suédoise couvre trois domaines : 1) les politiques de sécurité nationale et étrangère, 2) la coopération au développement et 3) la politique commerciale et de promotion.^{3*} La politique considère l'égalité de sexes comme à la fois un objectif prioritaire à part entière et un outil permettant pour faire progresser d'autres priorités en matière de politique étrangère (Gouvernement suédois, 2018).

Dans quelle mesure la pratique suédoise est-elle à la hauteur de sa politique ? En matière de droits, elle a été critiquée pour une focalisation binaire sur les femmes plutôt que d'être plus inclusive sur le genre. La politique ignore en grande partie les droits et besoins des personnes LGBTQ, à l'exception de la santé et des droits sexuels et reproductifs des LGBTQ, mentionnés dans la partie Santé du programme. Reléguer les personnes LGBTQ comme une population particulière dans les interventions de santé mais ne faisant pas partie de leur vaste programme fondé sur les droits est trop contraignant et constitue une occasion manquée d'adopter une approche féministe. La Suède a également été critiquée pour son commerce d'armes avec l'Arabie saoudite, dont le bilan en matière de droits humains en général, et de droits des femmes en particulier, est notoirement mauvais (Vucetic, 2018). En réponse à cette critique, la Suède a modifié la législation sur la vente d'armes en 2017 pour « faire comprendre que le statut démocratique du pays destinataire sera une condition essentielle pour déterminer si une autorisation est accordée ou non » (Gouvernement suédois, 2018). Pourtant, les ventes d'armes à l'Arabie saoudite ont encore augmenté de 2% en 2018 par rapport à l'année précédente (Nordstrom, 2018).

Sur le plan de la représentation politique, la Suède se débrouille plutôt bien : elle a une longue histoire de femmes parlementaires et ministres des affaires étrangères, une valeur qu'elle semble également refléter dans ses engagements diplomatiques et ses priorités en matière d'assistance étrangère. En ce qui concerne les ressources, la situation est bonne : 90% de l'aide suédoise au développement (APD) concerne l'égalité des sexes, comme objectif principal ou objectif important, bien que le montant exact investi ne soit pas clair. Outre les 200 millions de couronnes engagées dans le cadre de l'initiative « She Decides », aucune information claire sur le montant des fonds alloués à la mise en œuvre de la politique étrangère féministe entre 2014 et 2018 n'a été rendue publique (Gouvernement suédois, 2018).

Et il n'y a pas que l'argent qui est difficile à suivre : nous n'avons trouvé aucun mécanisme global permettant de surveiller la mise en œuvre des buts, objectifs ou activités de la politique. Il existe pourtant des paramètres spécifiques permettant de suivre les progrès des nombreux objectifs de la politique étrangère féministe au titre d'autres instruments, tels que son

² Le Conseil de l'Europe définit l'intégration de la dimension du genre comme : « La (ré) organisation, l'amélioration, le développement et l'évaluation des processus politiques, de sorte qu'une perspective d'égalité entre les femmes et les hommes soit intégrée à toutes les politiques, à tous les niveaux et à toutes les étapes, par les acteurs normalement impliqués dans la prise de décision. » (Conseil de l'Europe, 1998)

³ La définition suédoise de la promotion du commerce inclut la promotion des intérêts économiques suédois et de l'image de la Suède à l'étranger, affirmant qu'elle espère augmenter à la fois ses exportations et ses importations.

Plan d'Action national sur les femmes, la paix et la sécurité pour 2016-2020 ou la Coopération au développement pour l'égalité mondiale entre les femmes et les hommes et les droits des femmes et des filles pour 2018-2022, mais la politique elle-même ne dispose pas d'un mécanisme de suivi et d'évaluation. Le rapport quadriennal sur les progrès réalisés semble avoir été une initiative spontanée plutôt qu'une évaluation mandatée ou indépendante. Une publication récente, le « *Feminist Foreign Policy Handbook* », présente des exemples des réalisations de cette politique. Le document était un bilan volontaire et spontané des progrès réalisés au cours des trois premières années. Il a été diffusé juste avant les élections présidentielles de 2018. Le manque d'indicateurs clairs et cohérents permettant de suivre les progrès est un problème, mais il existe au moins un effort pour documenter publiquement l'impact, et c'est important pour incarner les principes féministes de transparence et de responsabilité. Néanmoins, la « recherche » apparaît comme un quatrième « R » que nous aimerions voir appliqué de manière plus régulière, affirmée et indépendante à cette approche.

Avançons rapidement le curseur jusqu'en juin 2017, lorsque le Canada a lancé la première Politique d'aide internationale féministe (PAIF). Bien que la PAIF ait négligé d'inclure les domaines plus vastes de la diplomatie, de la défense et du commerce, qui relèvent de la politique étrangère, la politique conduite par le Canada favorise une approche féministe de l'aide au développement. À l'instar de la Suède, le Canada s'est engagé dans le respect des droits et a couplé son lancement avec une proposition de budget qui prévoit de nouvelles ressources pour l'APD. Elle réussit le test des ressources en remontant le niveau global d'aide (au plus bas depuis 50 ans) bien que seulement de peu, avec l'objectif de consacrer 95% de son assistance étrangère à l'égalité des sexes en tant qu'objectif principal ou important (comme le montrent les données de l'OCDE). Il s'agit d'une hausse significative, de 2,4% à peine en 2015-2016 et 6,5% à partir de 2016-2017 pour le genre en tant que marqueur principal⁴, et de 68% et 75% en termes de genre pour les mêmes années.

Le Premier ministre Justin Trudeau - lui-même un féministe autoproclamé - s'est conformé aux canons de la représentation politique en nommant des femmes aux

postes de ministre des Affaires étrangères, de ministre du Développement et son cabinet est le plus diversifié de l'histoire canadienne. La politique canadienne promet toutefois que son aide ne « perturbera » pas les structures patriarcales, comme l'a fait la Suède, et bien qu'elle inclue la participation politique des femmes comme un domaine thématique prioritaire. Pour l'essentiel, l'approche canadienne fait de la priorité donnée à l'égalité des sexes une priorité au service d'objectifs économiques et de sécurité plus vastes. Selon le gouvernement canadien, sa politique « vise à éliminer la pauvreté et à construire un monde plus pacifique, plus inclusif et plus prospère. Le Canada est fermement convaincu que la promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles constituent la méthode la plus efficace pour atteindre cet objectif » (Gouvernement canadien, 2018).

La PIAF est organisée par thème et comprend six domaines prioritaires : 1) l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles ; 2) la « dignité humaine », terme générique qui inclut l'accès aux soins de santé, à l'éducation, à la nutrition et à la fourniture en temps voulu d'une aide humanitaire ; 3) l'autonomisation économique des femmes, y compris l'accès aux ressources et aux services et le contrôle de celles-ci ; 4) l'action pour le climat ; 5) la participation politique des femmes et 6) les femmes, la paix et la sécurité. À l'instar de la Suède, le Canada n'a pas de structure de responsabilisation ni de mandat pour évaluer les progrès chaque année, ce qui souligne une fois de plus la nécessité de mettre davantage l'accent sur le suivi, l'évaluation, l'enseignement et la recherche.

Enfin, il y a la politique étrangère féministe récente de la France. Comme au Canada, la Stratégie internationale sur l'égalité entre les femmes et les hommes de 2018 ne traite que de l'aide à l'étranger. Jusqu'à la tribune de mars 2019, la politique française n'était pas explicitement définie comme féministe, bien que le mot ait été utilisé en référence à un mandat français visant à défendre les droits des femmes et les sociétés civiles féministes comme moyen de défendre les valeurs de la France. Cependant, les responsables français ont toujours qualifié l'approche française de « diplomatie féministe » et, après le texte du 8 mars, de politique étrangère féministe, toutes restant indéfinies. Les implications d'une refonte de la politique de 2018 contenues dans la tribune citée plus haut pour évoluer vers une politique étrangère féministe, n'ont apparemment pas

⁴ Pour qualifier l'assistance de promotion de l'égalité des sexes en tant qu'objectif principal ou significatif selon le marqueur de l'OCDE-CAD sur l'égalité homme-femme, les pays déclarent eux-mêmes si les activités d'aide individuelles ciblent ou non l'égalité homme-femme comme l'un de leurs objectifs politiques. Une définition complète et les critères d'éligibilité sont disponibles à l'adresse www.oecd.org/dac/stats/gender.

modifié la politique ni la pratique, qui ne sont toujours pas claires et méritent une discussion plus approfondie.⁵

En ce qui concerne le contenu de la politique elle-même, qui fut promulguée pour la première fois en 2007, et dont la version actuelle, lancée l'année dernière, couvre la période 2018-2022, elle énonce un certain nombre de priorités liées au genre que le gouvernement français doit prendre en compte par le biais de son aide étrangère. Selon la stratégie, « ... l'égalité entre les femmes et les hommes est une priorité absolue du mandat du président. Ce sera un thème fondamental et transversal ; elle sous-tendra toute l'action extérieure de la France et des mesures spécifiques seront prises pour la promouvoir » (Direction générale de la mondialisation, 2018).

Contrairement aux autres politiques, la stratégie de la France s'accompagne d'un cadre de responsabilisation permettant de suivre les progrès. La France va même plus loin et demande une évaluation annuelle des progrès accomplis par rapport à la stratégie (bien que nos discussions avec les organisations de la société civile française indiquent que cela pourrait être ajusté à un calendrier de rapport semestriel).

Par exemple, la stratégie vise à augmenter l'APD bilatérale et programmable qui contribue à l'égalité entre les hommes et les femmes, passant d'un niveau de référence de 30% en 2018 à un total de 50% en 2022, avec des objectifs de référence pour chaque année. Bien que ses objectifs et paramètres de mesure puissent être plus ambitieux, il est à noter que seul le gouvernement français a adopté le concept de transparence et de responsabilité avec une obligation de rendre compte régulièrement et publiquement.

La Stratégie contient cinq piliers thématiques et trois principes directeurs. Les piliers sont similaires à ceux du Canada, avec une insistance particulière sur la santé sexuelle et reproductive. Ils comprennent : 1) les soins de santé pour les femmes et les filles, y compris la planification familiale exhaustive, l'accès à la santé sexuelle et reproductive et la réduction des taux de mortalité maternelle ; 2) l'accès à l'éducation, y compris l'accès à et l'amélioration de l'éducation de la sexualité ; 3) le relèvement à 18 ans de l'âge légal du mariage ; 4) la formation professionnelle et les possibilités d'emploi et 5) l'amélioration des infrastructures permettant l'accès aux zones rurales isolées. L'objectif est d'intégrer la dimension du genre dans toutes les actions extérieures et de placer l'autonomisation des femmes et l'égalité entre les femmes et les hommes au cœur de leur agenda

En ce qui concerne l'idée de la « diplomatie féministe », la politique française décrit une approche identifiant les priorités françaises selon trois principes pour qu'elle soit 1) exhaustive, 2) fondée sur les droits et 3) fondée sur le genre, promettant d'inclure le genre « dans toutes les priorités diplomatiques françaises et toutes les actions de coopération politique, économique, diplomatique, culturelle, éducative et de développement ». L'« approche globale » de la France est son meilleur moyen pour étendre le cadre de sa politique, afin de l'appliquer plus largement au développement. Ici, elle souligne explicitement que le genre devrait être inclus dans les priorités diplomatiques, y compris un engagement en faveur de la parité hommes-femmes au sein du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. L'approche fondée sur les droits, le deuxième principe, garantit l'intégration des principes, normes et règles relatifs aux droits humains dans les politiques et processus humanitaires et de développement qui concernent la lutte contre la violence contre les femmes. L'approche relative au genre, le troisième principe (également appelé l'intégration de la dimension du genre), vise à garantir que « la perspective de l'égalité entre les femmes et les hommes soit intégrée dans toutes les politiques, à tous les niveaux et à toutes les étapes, par les acteurs normalement associés à l'élaboration des politiques. » (Ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères, 2018). Ceci résume l'état de la « diplomatie féministe » de la France.

Ainsi, pour la France et la Suède, une politique étrangère féministe qui ne se limite pas à l'assistance internationale libère les actions féministes des gouvernements, au niveau mondial, des relations d'aide ou "assistance traditionnelles, qui ont leurs propres problèmes liés aux problèmes relatifs à l'ère post-coloniale et à l'économie politique. L'application d'une approche féministe à l'ensemble de la politique étrangère - et non seulement à l'aide au développement - offre d'importantes possibilités pour ne pas être un simple exercice des gouvernements du Nord ; toute coopération globale pourrait être féministe : Nord-Nord, Nord-Sud, Sud-Nord et Sud-Sud. En effet, nos conversations avec des responsables américains indiquent que le Mexique pourrait élaborer une politique étrangère féministe, ce qui serait un modèle important pour un pays du Sud, en particulier pour un pays qui cherche à accueillir les célébrations du 25^{ème} anniversaire de Beijing.

Cela ne veut évidemment pas dire que la politique française ne soit pas axée sur l'aide au développement ; les trois politiques le sont. Nous ne suggérons pas non plus que l'assistance étrangère

⁵Le 8 mars, Journée internationale de la femme, Jean-Yves Le Drian, ministre délégué aux Affaires européennes et étrangères, et Marlène Schiappa, ministre déléguée à l'égalité du genre et à la lutte contre la discrimination, ont rédigé un éditorial dans *Libération* déclarant que la France avait une « politique étrangère féministe authentique. » Ils ont également misé 120 millions d'euros dans l'effort (Schiappa, 2018).

ne peut pas adopter une approche féministe ; en effet, les bailleurs peuvent et doivent apporter une contribution importante à la lutte contre le changement climatique, soutenir les mouvements en faveur des droits des femmes et des personnes LGBTQ, empêcher la violence, promouvoir la paix et améliorer la santé et les droits sexuels et reproductifs, pour ne citer que quelques problèmes urgents.

En outre, les dépenses d'assistance étrangère sont l'un des rares indicateurs dont nous disposons pour évaluer dans quelle mesure les pays consacrent des ressources à leurs politiques féministes d'assistance à l'étranger. L'analyse par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) des dépenses liées au genre - le « marqueur de genre » - est une mesure imparfaite pour l'élément ressource de la politique étrangère féministe, mais il est le plus facilement disponible. La plupart des analyses se concentrent sur les dépenses des pays qui font de l'égalité homme-femme un objectif principal ou significatif. En ce qui concerne les dépenses quand l'égalité entre les femmes et les hommes est un objectif principal ou significatif, la Suède est en tête au niveau mondial, avec 90% des dépenses, contre seulement 70% pour le Canada et 30% pour la France (OCDE, 2017). (Le Canada s'engage à atteindre 95% et la France à 50% d'ici 2022). Toutefois, nous proposons que, pour aller de l'avant, les dépenses principales des pays en matière d'égalité de genre soient un meilleur indicateur, ce qui est considérablement inférieur. La Suède arrive juste au-dessus de 20%, le Canada à moins de 10% et la France à moins de 5%. La moyenne mondiale n'est que de 4%, alors que 62% de l'aide restent globalement totalement indifférents au genre (Réseau du CAD/OCDE sur l'égalité homme-femme, 2019).

Vers la PFE 2.0

Notre analyse initiale des quelques approches « féministes », qui existent en matière de politique étrangère et d'assistance dans le monde, indique qu'il est possible de faire mieux si nous cherchons à influencer la deuxième vague de politiques émergentes. Nous en avons déjà signalé trois : inciter les pays à appliquer une approche féministe à tous les aspects de la politique étrangère (aide, commerce, défense et diplomatie) ; accroître leurs investissements dans l'égalité entre les femmes et les hommes en tant qu'objectif principal et financé ; et adopter une pratique plus rigoureuse et indépendante pour le suivi, l'évaluation, la recherche et l'apprentissage, liée aux résultats attendus des politiques.

Une amélioration que les gouvernements pourraient apporter, lorsqu'ils affinent ou adoptent des politiques étrangères féministes, consiste à corriger la tendance à utiliser le mot « féministe » lorsqu'ils se réfèrent à une politique qui se concentre essentiellement sur « les femmes et les filles ». Cette pratique renforce l'aspect binaire et sape le travail qui cherche à vaincre une présentation d'un féminisme de race blanche, ethnocentrique et cisgenre. Même lorsque les politiques sont axées sur l'égalité des sexes et pas simplement sur l'autonomisation des femmes, les critiques soulignent le manque d'attention portée aux formes croisées de discrimination et de marginalisation fondées sur la race, l'ethnicité, le handicap, la classe ou le statut de réfugié, entre autres. Les héritages historiques de l'intervention militaire et de la colonisation ne peuvent pas non plus être ignorés : la Suède et la France ont tous deux colonisé, et au Canada, des groupes autochtones ont décrit les efforts d'« assimilation » des populations autochtones aux 19^{ème} et au 20^{ème} siècles comme étant un « génocide culturel » (Zalcman, 2015). Le Canada a également été critiqué pour son soutien financier des entreprises extractives du secteur privé canadien, dont les travaux ont décimé les écosystèmes locaux et les populations autochtones, y compris des informations faisant état du ciblage de défenseuses des droits des femmes.

Pour être plus direct : certains se demandent si les politiques étrangères féministes ne sont pas les dernières exportations postcoloniales des pays du Nord, bien intentionnées peut-être, mais finalement tout aussi mal informées des points de vue des destinataires et éloignées même des réalités de leurs propres politiques intérieures.

Ceci est particulièrement vrai pour l'aide au développement. « Les féministes postcoloniales sont également prudentes dans leur interprétation des universalismes féministes, car elles soutiennent que de tels récits de devoir moral minent les expériences et les récits distincts racontés par des femmes non occidentales », affirme Rosamond, chercheuse à l'université de Lund en Suède (Rosamond, 2013). Autrement dit, « rien sur nous, sans nous », comme le dit l'adage - un sentiment qui n'a pas été mis en pratique. Souvent, même dans les discussions progressistes sur les droits humains, les femmes, et en particulier les femmes d'identités multiples et marginalisées, n'ont pas été incluses dans le discours qui a élaboré et façonné les politiques les concernant. Bien intentionnées, de telles approches peuvent perpétuer, plutôt que démanteler, les inégalités et les systèmes d'oppression.

Pour la Suède et le Canada, l'une des critiques les plus virulentes contre les efforts visant à promulguer des politiques étrangères féministes a été leur commerce simultané d'armes avec des pays non-démocratiques reconnus pour leurs violations des droits fondamentaux des femmes. En 2018, les exportations militaires de la Suède ont augmenté de 2% et comprenaient, pour une large part, des exportations militaires vers des pays non-démocratiques accusés d'atteintes graves aux droits humains (Nordström, 2018). Ces pays comprennent les Émirats arabes unis (141 millions de couronnes) et l'Arabie saoudite (7 millions de couronnes), ainsi que les Philippines et le Brésil. Le Canada a fait face aux mêmes critiques pour ses marchés d'armes avec l'Arabie saoudite à la suite de la publication de sa politique d'assistance internationale féministe (Vucetic, 2018). En France, des parlementaires et des féministes mettent en doute le soutien militaire du président Macron au dictateur tchadien.

En tant que telles, les féministes cherchant à publier une version 2.0 améliorée de leur politique étrangère féministe pourraient énoncer quelques principes clés et proposer des définitions correspondant à ces critiques. Le but de cet exercice n'est pas de montrer du doigt ces gouvernements qui ont eu le courage de faire quelque chose de vraiment innovant pour des changements positifs en faveur d'un monde plus égalitaire et plus pacifique. Nous souhaitons plutôt proposer des idées pour renforcer - et maintenir - l'approche globale. Sinon, l'idée même pourrait disparaître : les responsables canadiens admettent avoir eu à affronter des représailles et ils ont modéré l'utilisation du mot « féministe » avant les élections canadiennes qui auront lieu plus tard cette année (Thompson et Asquith, 2018). De même, la survie de la politique suédoise était tout sauf assurée, le pays ayant négocié pendant des mois pour former un nouveau gouvernement (plus conservateur) à la suite des élections de l'année dernière. C'est une réalité politique à laquelle il faut s'attaquer de front, sinon ces gouvernements seront peu incités à soutenir les chocs et à améliorer leurs efforts, ou les nouveaux gouvernements à faire leur part, si le concept même est mis à mal par la gauche et par la droite.

Définir une politique étrangère féministe : un premier essai

Dans ce contexte, nous tenterons de réfléchir à ce que pourrait être une définition de la politique étrangère féministe. Nous souhaitons que cet effort ne soit que le début d'une discussion qui sera testée, interrogée, explorée et révisée

au cours d'une consultation et d'un dialogue mondiaux dans les mois et les années à venir.

Tout en reconnaissant que la politique étrangère a été en grande partie écrite et exécutée par des structures à dominance masculine, qui perpétuent les systèmes de pouvoir traditionnels et patriarcaux - en particulier en matière de défense et de diplomatie -, et qu'il est donc peu probable que les définitions existantes soient bien adaptées à cet exercice, nous avons commencé avec le dictionnaire.

Selon Merriam-Webster, la politique étrangère est : « La politique d'un État souverain dans ses interactions avec d'autres États souverains » (Dictionnaire Merriam-Webster, 2018). Le concept de souveraineté est central dans cette définition, qui constitue depuis le début un défi pour celui des droits humains universels. Les États-Unis, par exemple, ont toujours refusé de ratifier le traité international relatif aux droits des femmes, la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW), invoquant des préoccupations de souveraineté. Ils se placent dans une minorité ignominieuse de six autres pays, comme l'Iran, la Somalie et le Soudan.

Ceci pour la *politique étrangère*. Étonnamment, le dictionnaire a également quelque chose à dire sur le *féminisme* : « théorie de l'égalité politique, économique et sociale des sexes » et « activité organisée en faveur des droits et des intérêts des femmes ». En tant que tel, une définition composite des deux concepts pris ensemble pourrait être la suivante : « *Politique étrangère féministe : la politique d'un État souverain dans ses interactions avec d'autres États souverains, fondée sur la théorie de l'égalité politique, économique et sociale des sexes, livrée aux droits et intérêts des femmes.* »

C'est un point de départ pour un débat, mais il n'apporte pas de réponse à notre souci d'ancrer notre définition en mettant l'accent non seulement sur les femmes, mais aussi sur les relations de pouvoir et l'égalité entre les femmes et les hommes, tout en utilisant une compréhension du féminisme intersectionnelle et explicitement fondée sur les droits.

Cette construction témoigne également du concept désuet d'un ordre mondial explicitement fondé sur les États, à une époque où un nombre croissant d'interactions entre États se heurtent désormais non seulement à d'autres gouvernements, mais également à des mouvements, des sociétés multinationales et d'autres acteurs non-étatiques.

Dans nos consultations à ce jour, le terme saillant qui apparaît comme un ingrédient essentiel de toute définition de la politique étrangère féministe est « intersectionnel ».

Kimberle Crenshaw a décrit l'intersectionnalité comme « une lentille à travers laquelle vous pouvez voir où le pouvoir vient et entre en collision, où il se verrouille et se croise » ; l'article qu'elle a écrit il y a près de trente ans utilisait cet objectif pour exposer les tendances croisées de discrimination et de marginalisation auxquelles les femmes noires sont confrontées en tant que femmes et en tant que personnes de couleur (Crenshaw, 1989). C'est un concept particulièrement approprié à inclure dans notre définition, à la fois parce que la politique étrangère a si souvent été manifestée par des hommes qui se sont installés sur d'autres terres, généralement dans des communautés de couleur, et ont pillé les femmes et les richesses qu'ils y ont trouvées. Il permet une focalisation plus large sur le *pouvoir* tel qu'il se manifeste entre et parmi un nombre quelconque de groupes, comme le fait l'analyse féministe.

Nous reconnaissons également que le cadre de la Suède en matière de « droits, ressources et représentation » est à la fois le premier et le plus ambitieux exemple à ce jour, souvent considéré comme une définition. Nous estimons que le cadre des 3 R est utile, bien que non nécessairement radical. Réduire une politique à ces trois éléments vagues ne dit rien qui soit explicitement féministe et n'affirme pas l'engagement dans l'intersectionnalité que nous recherchons. Il est néanmoins important d'inclure un cadre utile sur lequel s'appuyer.

Dans cet esprit, nous proposons le projet de définition suivant :
« La politique étrangère féministe est la politique d'un État qui définit ses interactions avec les autres États et mouvements d'une manière qui donne la priorité à l'égalité des sexes et consacre

les droits humains de la femme et d'autres groupes traditionnellement marginalisés, alloue des ressources importantes à la réalisation de cette vision et cherche, par sa mise en œuvre, à perturber les structures de pouvoir patriarcales et masculines à travers tous ses leviers d'influence (aide, commerce, défense et diplomatie), éclairée par les voix d'activistes et de mouvements féministes. »

Cela signifie une politique étrangère qui ne concerne pas que les femmes, mais va plus loin en adoptant une perspective non binaire et sexiste, qui reconnaît et cherche à corriger les déséquilibres de pouvoir patriarcaux historiques et souvent racistes et/ou néocolonialistes, lesquels se manifestent dans le monde. De plus, notre vision de la politique étrangère féministe ne se limite pas à un seul levier des relations internationales – de « diplomatie féministe » ou d' « assistance internationale féministe » ou équivalent – et, bien sûr, aucun programme ou initiative d'assistance unique ne constitue une politique étrangère féministe. La politique étrangère féministe *constitue plutôt une approche complète, consistante et cohérente d'un ensemble de travaux englobant tous les auspices de la politique étrangère et des relations internationales. Si cela est bien fait, l'approche inclura l'aide, le commerce et la défense, en plus de la diplomatie, en utilisant tous les éléments de la boîte à outils de la politique étrangère pour créer un monde plus équitable. Et surtout, il sera informé par les voix des détentrices de droits qu'il cherche à célébrer et à soutenir, et à les amplifier.*

C'est une bonne nouvelle pour les gens de tous les genres : le féminisme est un programme que tout le monde peut promouvoir, un programme qui vise l'équité pour tous, et non la domination de l'un sur l'autre.



« La politique étrangère féministe est la politique d'un État qui définit ses interactions avec les autres États et mouvements d'une manière qui donne la priorité à l'égalité des sexes et consacre les droits humains des femmes et d'autres groupes traditionnellement marginalisés, alloue des ressources importantes à la réalisation de cette vision et cherche, par sa mise en œuvre, à perturber les structures de pouvoir patriarcales et masculines à travers tous ses leviers d'influence (aide, commerce, défense et diplomatie), éclairée par la voix d'activistes et de mouvements féministes. »

RÉFÉRENCES

1. Aggestam, K. &.-R. (2016). Swedish Feminist Foreign Policy in the Making: Ethics, Politics, and Gender. *Ethics & International Affairs*, 30(3), 323-334.
2. Alwan, C. e. (2017, le 9 juin). *What is Feminist Foreign Policy? An Exploratory Evaluation of Foreign Policy in OECD Countries*. Consulté le 19 décembre 2018, sur <https://ecpr.eu/Filestore/PaperProposal/05def9c8-34c6-4415-8df1-55144d2fd016.pdf>
3. Conseil d'Europe. (1998). *What is gender mainstreaming?* Consulté le 3 avril 2019, du Conseil d'Europe : <https://www.coe.int/en/web/genderequality/what-is-gender-mainstreaming>
4. Direction générale des affaires mondiales, C. E. (2018). *France's International Strategy on Gender Equality 2018-2022: A Strategy Report*. Ottawa.
5. Elections Canada. (2018, le 3 octobre). *Voter Turnout at Federal Elections and Referendums*. Consulté sur Elections Canada : <http://www.elections.ca/content.aspx?dir=turn&document=index&lang=e§ion=e>
6. Ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères. (2018). *France's International Strategy on Gender Equality (2018-2022)*. Direction générale de la mondialisation, de la culture, de l'éducation et du développement international.
7. Goetz, A. M. (1994, Avril). Dans *Feminist Knowledge to Data for Development: The Bureaucratic Management of Information on Women and Development*. *IDS Bulletin*, 25(2), 27-36. doi:<https://doi.org/10.1111/j.1759-5436.1994.mp25002003.x>
8. Gouvernement canadien. (2018). *Canada's Feminist International Assistance Policy*. Consulté sur Gouvernement canadien : http://international.gc.ca/world-monde/issues_development-enjeux_developpement/priorities-priorites/policy-politique.aspx?lang=eng
9. Gouvernement canadien. (2018). *Five goals for fighting inequality*. Consulté le 22 février 2019, sur <https://www.elysee.fr/en/g7>
10. Gouvernement suédois. (2016). *Women, Peace & Security: Sweden's National Action Plan for the implementation of the UN Security Council Resolutions on Women, Peace and Security 2016-2020*. Stockholm : Bureaux du gouvernement de la Suède. Consulté le 20 décembre 2018, sur <https://www.government.se/49ef7e/contentassets/8ae23198463f49269e25a14d4d14b9bc/swedens-national-action-plan-for-the-implementation-of-the-united-nations-security-council-resolutions-on-women-peace-and-security-2016-2020-.pdf>
11. Gouvernement suédois. (2018, le 3 octobre). *A Feminist Government*. Consulté sur Bureaux du gouvernement de la Suède : <https://www.government.se/government-policy/a-feminist-government/>
12. Gouvernement suédois. (2018, le 14 mars). *Examples of what Sweden's feminist foreign policy has contributed to*. Consulté le 20 décembre 2018, sur <https://www.government.se/articles/2018/03/examples-of-what-swedens-feminist-foreign-policy-has-contributed-to/>
13. Gouvernement suédois. (2018, le 23 août). *Handbook: Sweden's Feminist Foreign Policy*. Consulté le 19 décembre 2018, sur <https://www.government.se/reports/2018/08/handbook-swedens-feminist-foreign-policy/>
14. Gouvernement suédois. (2018). *Swedish Foreign Service action plan for feminist foreign policy 2015-2018, including indicative measures for 2018* Stockholm : Bureaux du gouvernement de la Suède. Consulté sur <https://www.government.se/information-material/2018/03/swedish-foreign-service-action-plan-for-feminist-foreign-policy-20152018-including-indicative-measures-for-2018/>
15. Gouvernement suédois. (2018, le 3 octobre). *The Swedish System of Government*. Consulté de Suède : <https://sweden.se/society/the-swedish-system-of-government/>
16. Dictionnaire Merriam Webster. (2018, le 3 octobre). *Foreign Policy*. Consulté sur le Dictionnaire Merriam Webster : <https://www.merriam-webster.com/dictionary/foreign%20policy>
17. Nordstrom, L. (2018, February 26). *The Local Sweden*. Consulté le 31 décembre 2018, sur <https://www.thelocal.se/20180226/swedish-arms-exports-topped-11-billion-kronor-last-year>
18. OCDE. (2017). *Aid in Support of Gender Equality: Donor Charts*. Paris : OCDE. Retrieved from <http://www.oecd.org/development/gender-development/Aid-to-Gender-Equality-Donor-Charts-2017.pdf>
19. OCDE CAD Égalité homme-femme et développement. (2019). *Development Finance for Gender Equality and Women's Empowerment: A Snapshot*. Paris : OCDE.
20. Consulté janvier 2019, sur <http://www.oecd.org/development/gender-development/Dev-finance-for-gender-equality-and-womens-economic-empowerment-2019.pdf>
21. Osamor, K. (2018, mars). *A World for the Many, Not the Few: The Labour Party's Vision for International Development*. Consulté sur Labour : https://www.policyforum.labour.org.uk/uploads/editor/files/World_For_The_Many.pdf
22. Oxfam Canada. (2018, le 28 septembre). *Mining 101: How Canada's huge extractive sector fits into the struggle for gender justice*. Consulté le 20 décembre 2018, sur <https://www.oxfam.ca/blog/mining-101-how-canadas-nuge-extractive-sector-fits-into-the-struggle-for-gender-justice/>
23. Représentant permanent de la France auprès des Nations Unies. (2018, le 3 juin). *Journée internationale de l'initiative « She Decides. »* Consulté le 14 janvier 2019, sur <https://onu-geneve.delegfrance.org/Journee-internationale-de-l-initiative-She-Decides>
24. Rosamond, A. B. (2013, le 25 juin). Protection beyond Borders: Gender Cosmopolitanism and Co-constitutive Obligation. *Global Society*, pp. 319-336.
25. Rosamond, A. B. (2013). Protection beyond Borders: Gender Cosmopolitanism and Co-constitutive Obligation. *Global Society*, 319-336.
26. Schiappa, M. (2018, le 13 mars). *France is back and so is feminism: Statement at the 62nd session of the Commission on the Status of Women (CSW) General Debate*. Consulté sur Mission permanente de la France auprès des Nations Unies à New York : <https://onu.delegfrance.org/France-is-back-and-so-is-feminism>
27. Thompson and Asquith. (2018, le 20 septembre). *One Small Step for Feminist Foreign Policy*. Consulté le 20 décembre 2018, sur Foreign Policy : <https://foreignpolicy.com/2018/09/20/one-small-step-for-feminist-foreign-policy-women-canada/>
28. Vucetic, S. (2018, le 8 avril). *The uneasy co-existence of arms exports and feminist foreign policy*. Consulté le 4 janvier 2019, sur <https://theconversation.com/the-uneasy-co-existence-of-arms-exports-and-feminist-foreign-policy-93930>
29. Wallström, M. (2016, le 6 avril). *Sweden's Foreign Minister Has No Time for Giggles*. (L. Wolfe, Interviewer) Foreign Policy. Consulté le 31 janvier 2019, sur <https://foreignpolicy.com/2016/04/06/swedens-foreign-minister-has-no-time-for-giggles/>
30. Wallström, M. (2018, le 28 juin). *What a feminist foreign policy looks like*. Consulté le 17 décembre 2018, sur https://static.nytimes.com/email-content/NK_4281.html
31. Forum économique mondial. (2017). *Global Gender Gap Report*. Genève : Forum économique mondial. Consulté sur <https://www.weforum.org/reports/the-global-gender-gap-report-2017>
32. Forum économique mondial. (2017, le 1 novembre). *This is why Iceland ranks first for gender equality*. Consulté le 22 février 2019, sur <https://www.weforum.org/agenda/2017/11/why-iceland-ranks-first-gender-equality/>
33. Zalcman, D. (2015, le 20 septembre). The Bitter Legacy of Canada's Forced-Assimilation Boarding Schools. *The New Yorker*